Secteur de l’habillement : l’Autorité autorise sans conditions la prise de contrôle de la société Jacadi par le groupe Deveaux

Publié le 28 avril 2026

Le 13 avril 2026, le groupe Deveaux a notifié à l’Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle exclusif de la société Jacadi.

Après examen, l’Autorité a estimé que cette concentration n’était pas susceptible de porter atteinte à la concurrence sur les marchés de la distribution au détail de vêtements en France et l’a autorisée sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28 AVRIL 2026

Secteur de l’habillement : l’Autorité autorise sans conditions la prise de contrôle de la société Jacadi par le groupe Deveaux

Lire le communiqué de presse